

## Rapport annuel 2020

La situation sanitaire a bouleversé notre façon de travailler et nous a notamment empêchés de marquer par une manifestation les 10 ans de notre association. L'événement est reporté à 2021, en présentiel si possible. Cependant, pour marquer l'anniversaire, nous avons mentionné sur la page d'accueil de notre site internet des textes illustrant le bilan de ces 10 ans de travail. Nous l'avons signalé par le courriel-édito que nos membres et relations ont reçu le 22 décembre 2020. On retrouve sur le site de sympathiques échos qui nous encouragent à persévérer ! <http://www.groupe-sapec.net/nouvelles-suissees.htm>

Après une première séance de comité en présentiel le 8 janvier 2020, les cinq suivantes ont eu lieu par visioconférence.

### Les événements de l'année

**En janvier 2020** éclatait le scandale des accusations pour harcèlement et abus sexuels contre le curé de la Cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg. Rapidement suspendu de son poste, son successeur ne put entrer en fonction en raison de sa participation active dans un club gay et de la médiation de l'affaire. Ainsi étaient mises en évidence nos remarques et réflexions apportées en 2017 à la connaissance des autorités religieuses sur l'homosexualité non assumée de bien des séminaristes et prêtres du diocèse, notamment aux séminaires diocésains. <http://www.groupe-sapec.net/enquete-comment-mieux-reconnaitre-reparer-prevenir-selection-et-formation-des-seminaristes.htm>

#### **12 février 2020 - Assemblée générale du Groupe SAPEC et Table ronde**

En plus des points traditionnels de l'ordre du jour, traités et acceptés à l'unanimité, Jean-Marie Fürbringer a été élu vice-président de l'association.

Le thème choisi près de 6 mois auparavant pour cette Table ronde était « *Mgr Charles Morerod en toute transparence !* » L'évêque du diocèse en était l'invité pour répondre aux questions des membres de l'association. Les nombreux journalistes présents purent également poser des questions qui touchaient principalement les accusations d'abus en cours.

#### **22 février 2020 - Pose d'une plaque commémorative à Monthey**

Le diocèse de Sion a tenu à cette occasion une conférence de presse, mais sans nous y donner la parole. Notre comité, de son côté, a distribué un communiqué de presse.

Grâce à la persévérance de Stéphane Hernach, victime d'un religieux de l'ordre des Marianistes, alors son instituteur, une plaque commémorative a été placée dans la chapelle du Closillon à Monthey lors d'une cérémonie émouvante présidée par Mgr Lovey. La plupart des membres du comité du Groupe SAPEC étaient présents, comme plusieurs membres de la CECAR qui l'avaient accompagné. Jean-Marie Fürbringer a pris la parole pendant la cérémonie. [www.groupe-sapec.net/medias/Jean-Marie\\_Furbringer\\_-\\_Vice-president\\_du\\_Groupe\\_SAPEC\\_-](http://www.groupe-sapec.net/medias/Jean-Marie_Furbringer_-_Vice-president_du_Groupe_SAPEC_-)

[Discours Monthey.docx.pdf](#) Avec Stéphane, nous espérons que cet événement encourage d'autres victimes à sortir du silence et à s'annoncer à la CECAR.

### **25 juin 2020 – Révision de la Convention du Fonds d'indemnisation en faveur des victimes**

Marie-Jo Aeby et Jean-Marie Fürbringer représentèrent le Groupe SAPEC lors d'une rencontre avec le groupe de travail composé du Père Abbé Peter von Sury, Mgr Urban Federer, Mgr Joseph Bonnemain et Mgr Jean-Michel Girard du Grand-St Bernard, groupe chargé de faire des propositions pour le renouvellement de la Convention du Fonds d'indemnisation en faveur des victimes. Furent discutés l'avenir des indemnisations et la question « *Qu'est-ce qu'il faudrait changer pour que la réparation soit effective* ». Nos délégués ont proposé qu'une lettre accompagne le versement. Ils ont également insisté pour que toutes les victimes reçoivent le même montant, par exemple CHF 15'000.--. Les délégués de la CECAR, entendus à un autre moment, présentaient la même proposition.

### **27 septembre 2020 - Conférence de presse des 5 ans de la CECAR**

Trois membres de notre association ont été appelés à témoigner à l'occasion de la conférence de presse marquant les 5 ans de la CECAR. Ce fut l'occasion pour notre président de s'exprimer, mettant en évidence la récente ouverture à la Suisse alémanique, notre position concernant la révision de la Convention évoquée au point précédent, notamment l'obtention d'une totale indépendance de la CECAR. Il a aussi répété l'importance de prendre en compte la personnalité de la victime et non la gravité de l'acte pour fixer le montant de l'indemnité accordée à la personne requérante.

### **20 octobre 2020 : Journée Bilan et Perspectives**

Le comité s'est réuni pour une journée de réflexion. Après dix ans de travail, quel bilan et quelles perspectives ? Cette journée nous a permis de clarifier certaines tensions liées aux circonstances sanitaires ou personnelles et à une profonde fatigue, voire une lassitude que plusieurs membres ressentaient. Les échanges mirent en lumière que l'association traverse cette année une crise assez normale après dix ans. Face à l'avenir,

- tous les membres du comité souhaitent que le Groupe SAPEC continue à soutenir les personnes victimes, à promouvoir la CECAR et à inciter au développement des mesures préventives au sein de l'Eglise ;
- certains souhaitent que le Groupe SAPEC fasse peau neuve, soit plus présent : que les victimes sachent que nous existons, que les médias ne nous oublient pas. Dans ce but, il conviendrait de créer un nouveau site internet, d'étoffer notre réseau de contacts avec des associations partenaires, de renouveler le comité en y invitant des personnes jeunes et motivées. Si de nouvelles personnes viennent nous rejoindre, ces objectifs sont réalistes ;
- tous se retrouvent sur la nécessité d'être ouverts non seulement aux personnes victimes d'abus sexuels, mais à tous ceux et celles qui sont victimes d'abus d'autorité religieuse.

### **23 novembre 2020 : Rencontre avec la commission diocésaine des abus sexuels à Sion**

Jean-Marie Fürbringer a été invité à présenter l'activité du Groupe SAPEC à la Commission diocésaine des abus sexuels du diocèse de Sion. <http://www.groupe-sapec.net/documents.htm>

Cinq personnes sur les sept que compte cette commission étaient présentes. L'accueil a été mitigé. Une des personnes présentes, en fait la seule qui se soit clairement exprimée, a témoigné de son malaise parce que le présentateur « *n'aimait pas l'Église catholique* » et que la problématique des abus sexuels était générale et sociétale et qu'elle ressentait qu'on accusait essentiellement l'Église. La demande de Jean-Marie de débriefer cette réunion avec Mgr Lovey est restée sans réponse à ce jour.

## L'avenir de la CECAR

Les prescriptions pour l'indemnisation des personnes victimes, décidées en 2015 pour 5 ans, sont actuellement en discussion pour leur renouvellement. Lors de la rencontre du 25 juin 2020, nous avons défendu le point de vue d'un montant unique pour les indemnités. A l'heure actuelle, nous attendons toujours la décision des autorités ecclésiastiques à ce sujet.

La CECAR a traité cette année le premier dossier provenant d'une victime de la Suisse alémanique. Une association actuellement en cours de constitution près d'Olten, regroupe des victimes qui demandent que la CECAR soit accessible aussi à des personnes germanophones habitant la Suisse alémanique et que les autorités de l'Eglise en informent le public.

Afin de marquer clairement l'indépendance de la CECAR vis-à-vis de l'Eglise, Mgr Charles Morerod a créé en mars 2020 une fondation, appelée Fondation CECAR qui devient le support juridique de la CECAR. Le Groupe SAPEC n'a pas été associé à la création de cette fondation, d'où notre étonnement et nos questions. Des courriers avec Mgr Morerod et un échange entre la CECAR et du Groupe SAPEC ont eu lieu.

## Aide aux personnes victimes

### Au niveau institutionnel

Sur ce plan, notre activité reste limitée. Pourtant le soutien que nous avons apporté à certaines personnes victimes nous a permis d'intervenir auprès des évêchés, notamment à Sion et de les sensibiliser à des comportements déplacés de la part d'agents pastoraux. Nous sommes également intervenus dans deux diocèses dans le cadre d'abus dans des communautés religieuses.

### Au niveau individuel

Durant l'année 2020, nous avons été amenés à accompagner ou soutenir une dizaine de personnes victimes. Quatre d'entre elles ont introduit une requête auprès de la CECAR. Nous sommes également en lien avec des parents de victimes.

### Groupe d'entraide autogéré

Suite à la demande répétée de Stéphane Hernach, nous avons mis sur pied un premier groupe d'entraide autogéré. Valerio Maj et Christiane Marmy se sont formés dans ce sens auprès de Bénévolat Vaud et deux rencontres regroupant 5 personnes ont eu lieu. Les suivantes se tiendront dès que la situation sanitaire le permettra. [www.groupe-sapec.net/groupes-de-paroles.htm](http://www.groupe-sapec.net/groupes-de-paroles.htm)

## Autres activités et engagements du comité

En plus des principaux sujets mentionnés plus haut, le comité s'est engagé sur les thèmes suivants: création d'un collectif d'avocat-e-s bénévoles, programme du groupe Mémoire avec le diocèse de LGF, projet de recherche de la Commission d'experts CES, mise à jour des informations de Wikipédia sur les abus sexuels en Suisse et réalisation d'une page sur le Groupe SAPEC.

## L'Association en quelques chiffres

Libellées	2020 (CHF)	2019 (CHF)
Membres	64	63
Charges	6'905.75	4'851.40
Produits	7'515.26	6'090.00
Bénéfice	609.51	1'238.60
Fonds recherches, publications et manifestations	1'340.00	1'340.00
<b>Fortune</b>	<b>4'968.08</b>	<b>4358.57</b>
Frais de formation (journée bilan du Comité)	1'500.00	00.00
Frais financement de la Conférence de presse ECA (Genève)	1'200.00	00.00
Frais de CCP, de téléphone et de poste	123.90	301.75
Site Internet	260.00	226.00
Frais de réception	93.60	109.40
Frais d'impression et photocopies	590.75	00.00
Livres	64.80	50.00
Frais de déplacements et repas	1'475.00	2'470.85
Fonds recherches, publications et manifestations	1'200.00	1'340.00
Dons : frais pour Formation (M. Charles Chalverat)	1'500.00	00.00
Don spécial d'une personne indemnisée grâce à la CECAR	1'000.00	00.00
Dons du Comité : frais de déplacements et divers	1'794.00	1'329.75

Les comptes 2020 de l'Association bouclent avec un bénéfice de CHF 609.51 (1'238.60 en 2019).

Au bilan final 2020, l'association a une fortune de CHF 4'968.08 (4'358.57 en 2019).

### Remerciements

Le président tient à remercier chaleureusement les membres du comité pour leur engagement : Marie-Jo Aeby, Marie-Madeleine Zufferey-Sudan, Jean-Marie Fürbringer, Éric Paulus et Valerio Maj, ainsi que Charles Chalverat pour son animation de la journée de bilan, Yolaine Hernach pour la relecture de nos textes, Stéphane Hernach et Hubert Varrin pour la vérification des comptes. Merci à nouveau à nos proches qui nous ont soutenus et « supportés » dans les moments tendus. Merci enfin à tous les amis suisses et français qui ont renouvelé leurs encouragements et leurs conseils.

  
 Au nom du comité  
 Jacques Nuoffer, Président

Nidau, 15 mars 2020